

Chapitre I Dynamiques territoriales de la France contemporaine

I - Un territoire sous influence urbaine

A - Un territoire très urbanisé

1 - Une urbanisation rapide

2 – Centre et périphéries

a) Le centre-ville

b) La banlieue

c) La couronne périurbaine

3 - Un important phénomène de métropolisation

Définitions :

Aire urbaine : ensemble composé d'une ville-centre, de sa banlieue et des espaces péri urbains

Etalement urbain : extension des villes au détriment de l'espace rural. On parle aussi de périurbanisation.

Exode rural : Déplacement définitif de la campagne vers la ville

Gentrification : « embourgeoisement » d'un quartier : phénomène qui consiste à réaménager un quartier pour y attirer des populations aisées.

Littoralisation La littoralisation est la concentration des hommes et des activités sur les littoraux.

Métropole : Une métropole est une ville regroupant des services et ayant des fonctions de commandement à l'échelle régionale, nationale ou mondiale.

Migrations pendulaires : déplacements quotidiens de populations (en général domicile – travail) entre la banlieue et le centre-ville.

Rurbanisation : Extension de la ville sur les campagnes environnantes.

Territoires périurbains : Espaces en périphérie des villes qui s'urbanisent, et comportent des infrastructures commerciales, industrielles etc.

I - Un territoire sous influence urbaine

A - Un territoire très urbanisé

1 - Une urbanisation rapide

Jusqu'en 1931, la population française était majoritairement rurale. L'**urbanisation** a donc été très rapide, du fait d'un important **exode rural**. Depuis la fin du XIXe siècle, le taux d'urbanisation ne cesse d'augmenter en France. Aujourd'hui, **82% de la population** vit dans une grande aire urbaine. L'urbanisation est cependant très inégale selon les régions. Les régions les plus urbanisées sont l'Ile-de-France et la région Provence Alpes Côte d'Azur.

2 – Centre et périphéries

a) Le centre-ville

Il regroupe des populations aisées, ainsi que de nombreux services, loisirs et centres de décision. Les centres ont souvent été rénovés et accueillent des populations à haut revenus (on parle de gentrification).

b) La banlieue

La **banlieue** située à proximité du **centre-ville**, est un espace essentiellement résidentiel où vivent des personnes qui travaillent en ville. Il y a des contrastes forts entre les banlieues. Certaines sont composées de grands ensembles d'immeubles, les cités, souvent dégradées. D'autres sont des quartiers de maisons individuelles, pour une population plus aisée.

c) La couronne périurbaine

L'arrivée d'habitants et d'activités dans les espaces ruraux en périphérie des grandes villes les transforment peu à peu en espace urbain. Ce sont des logements destinés à une populations soucieuse de se loger à bas coût et voulant disposer d'un cadre de vie plus agréable. On y trouve également des activités industrielles et de grandes infrastructures (aéroports, centres commerciaux, parcs de loisirs).

Les habitants font quotidiennement des déplacements, entre l'espace périurbain et la ville centre. On parle de migrations pendulaires.

Une **aire urbaine** est un ensemble constitué de ces trois espaces.

3 - Un important phénomène de métropolisation

Les grandes villes attirent les hommes et les activités. Peu à peu, les plus grandes villes se transforment en **métropoles**. Les métropoles sont de grandes villes regroupant l'essentiel des centres de décision et de services en France.

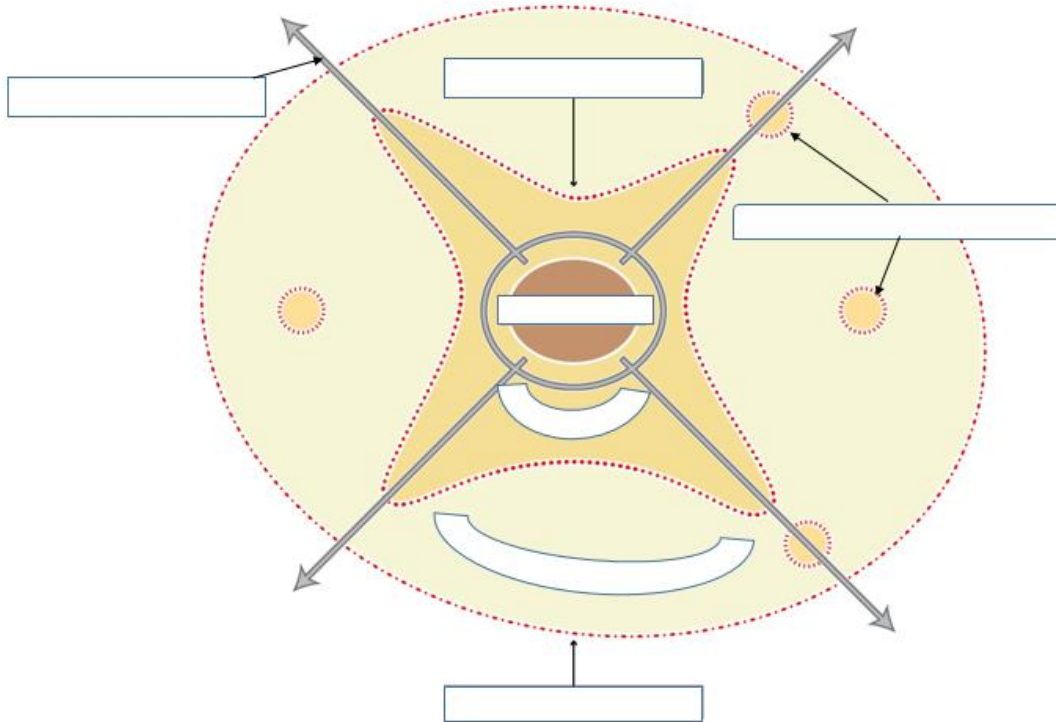
La métropolisation est la concentration des hommes et des activités dans les métropoles. Les métropoles peuvent avoir une grande variété d'influence. **Paris** est la seule ville à atteindre une véritable dimension mondiale. Elle domine ce tissu de métropoles françaises. On parle de métropole mondiale.

D'autres métropoles ont une échelle nationale comme Marseille, Lyon ou encore Lille. Enfin, de grandes villes exercent **une influence régionale** comme Toulouse, Bordeaux, Grenoble et Montpellier.

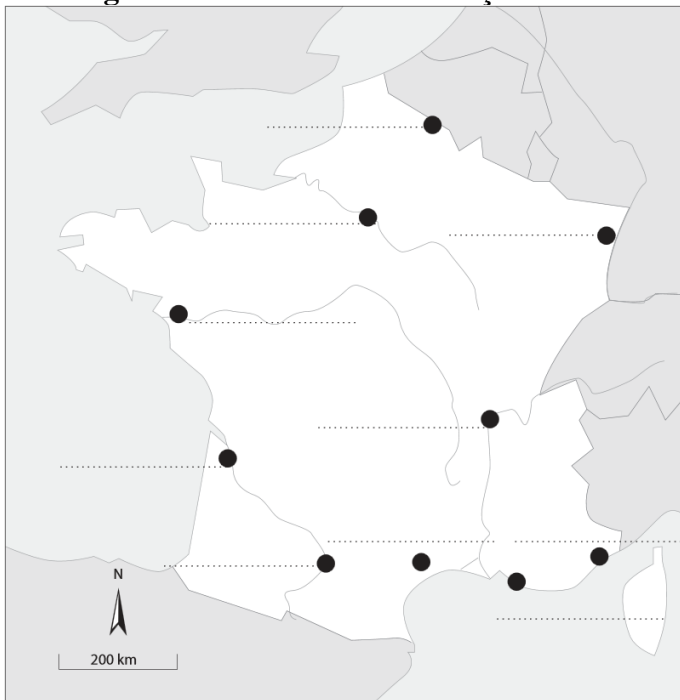
L'essentiel : la France est de plus en plus urbanisée. Le territoire compte de nombreuses aires urbaines, composées de centres-villes, de banlieues et de périphéries. Ces dernières ont tendance à s'étendre et occupent des terres jusque-là dédiées à l'agriculture. Cela s'accompagne de migrations pendulaires entre le domicile et le travail, souvent située au centre-ville. Aujourd'hui, les pouvoirs publics tentent de trouver des solutions pour ménager l'environnement, en créant des villes durables.

TEST

1 - Remplissez les cases avec les mots suivants : aire urbaine, couronne périurbaine, banlieue, centre-ville, axes de transport, agglomération, villages intégrés dans l'aire urbaines



2 - Les grandes aires urbaines françaises



2 . La métropole européenne de Lille (MEL)

1. Quelle est la source du document ? Que pouvez-vous en déduire quant aux informations du texte ?
2. De quelle métropole est-il ici question ? Situez-la à l'échelle de la France.
3. Quelle stratégie cette métropole développe-t-elle depuis plusieurs années ?
4. À l'aide de vos connaissances, montrez que cette métropole est représentative d'une aire urbaine mondialisée.

Quatrième agglomération par sa taille après Paris, Lyon et Marseille, la métropole européenne de Lille, forte de 85 communes, compte plus d'un million d'habitants.

Avec 84 km de frontière avec la Belgique, elle forme une agglomération transfrontalière de 1,8 million d'habitants. Au cœur de l'Europe, Lille Métropole ambitionne depuis plusieurs années de développer ses relations européennes et internationales afin de répondre aux défis mondiaux et d'affirmer son attractivité.

Territoire au cœur de l'Europe du Nord-Ouest, la métropole a engagé une coopération de proximité forte avec la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne, le Royaume-Uni, sans pour autant délaisser les relations avec l'Europe centrale et orientale.

Lille Métropole a par ailleurs développé des liens avec l'espace méditerranéen et consolidé ceux déjà existants avec l'Afrique subsaharienne.

D'après lillemetropole.fr, 2016.

3. Je justifie mes réponses.

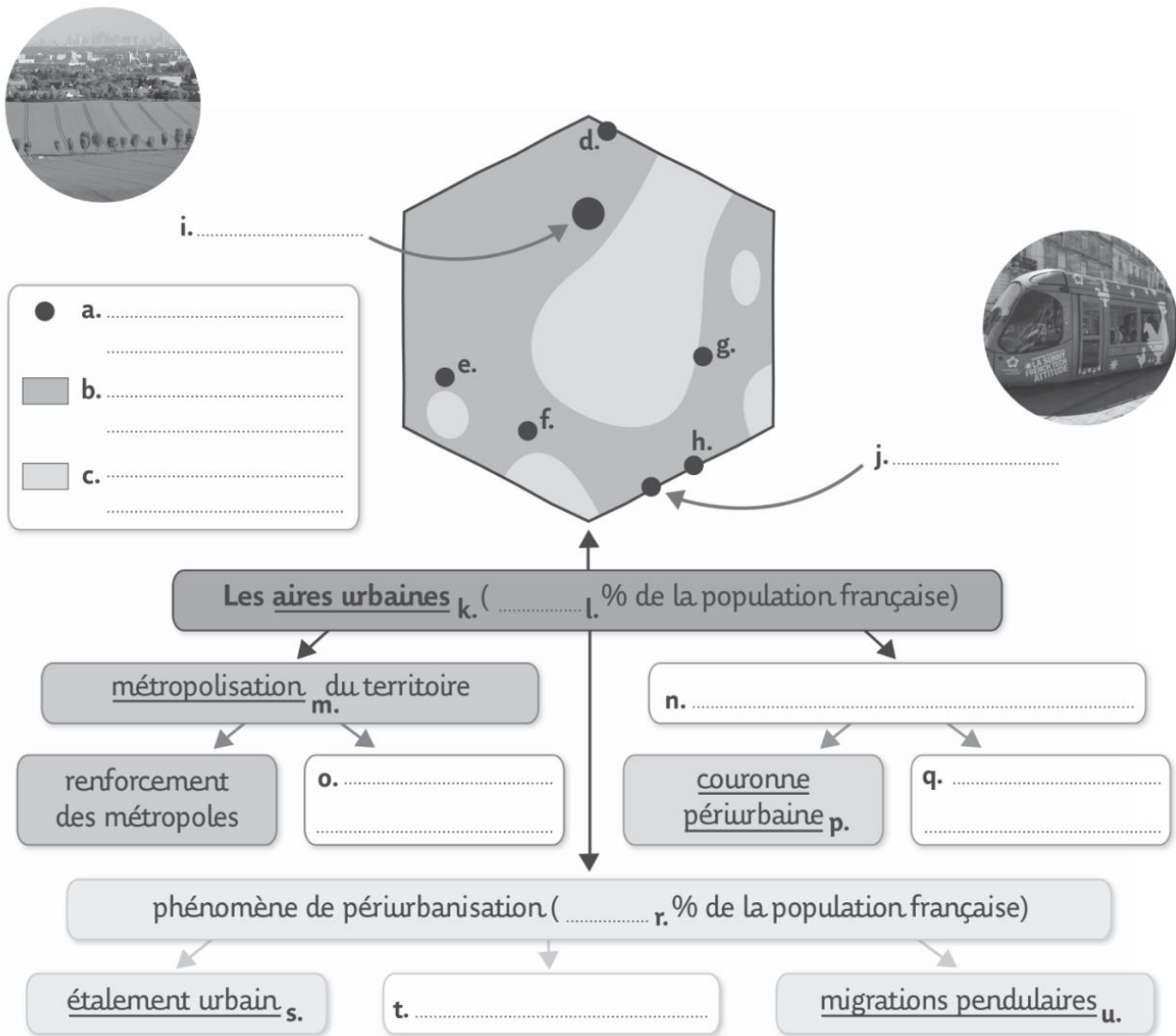
1. J'indique si ces phrases sont vraies ou fausses, puis je propose une correction pour les phrases fausses.

a. Aujourd'hui, 57 % de la population française vit en ville.

b. Une aire urbaine est formée d'une ville-centre et de ses banlieues.

c. Le mode de vie des urbains se caractérise par une grande mobilité,

4 – TP 12 : Les aires urbaines



4. Attribuez à chaque définition un des termes soulignés sur le schéma :

_____ : phénomène se produisant quand les aires urbaines s'étendent plus vite qu'elles ne se peuplent

_____ : formé par un pôle urbain et sa couronne périurbaine

_____ : espace urbanisé de manière discontinue, situé au-delà de la banlieue. Il dépend de la ville (travail, loisirs)

_____ : déplacements quotidiens entre le domicile et le lieu de travail, et inversement

_____ : concentration des hommes, des activités et des fonctions de commandement dans des zones

urbaines de plus en plus étendues

II – Les espaces productifs français

A- Les espaces industriels français

1 – Une puissance industrielle

2 - Une évolution importante

B - Les espaces agricoles français

1 – Une puissance agricole

2 - Des espaces spécialisés

3 - Vers une agriculture durable ?

C - Les espaces productifs de services

1 – Une activité en plein développement

2 - Les métropoles, espaces privilégiés des services

3 – Le cas du tourisme

a) Le premier rang mondial

b) Des régions attractives

c) Des conséquences

Agriculture productiviste : Technique agricole, qui par l'utilisation d'engrais, d'irrigations, de serres et d'engins moderne vise à produire le plus possible.

Agriculture raisonnée : système consistant à limiter les produits chimiques etc. pour une production de meilleure qualité environnementale.

Délocalisation : installation des usines dans un pays étranger, pour profiter d'une main d'œuvre moins chère, ou pour vendre directement sur place, etc.

Espace productif : Espace dans lequel se développent des activités économiques qui peuvent être industrielles, agricoles ou de services.

Export : vente d'un produit à l'étranger

Import : entrée d'un produit venu de l'étranger

Polyculture : Plusieurs types de cultures dans un même lieu.

Remembrement : regroupement de petites parcelles agricoles en un vaste domaine plus facile à cultiver avec des machines.

Secteur primaire : activités liées à l'agriculture, à la pêche et à la forêt

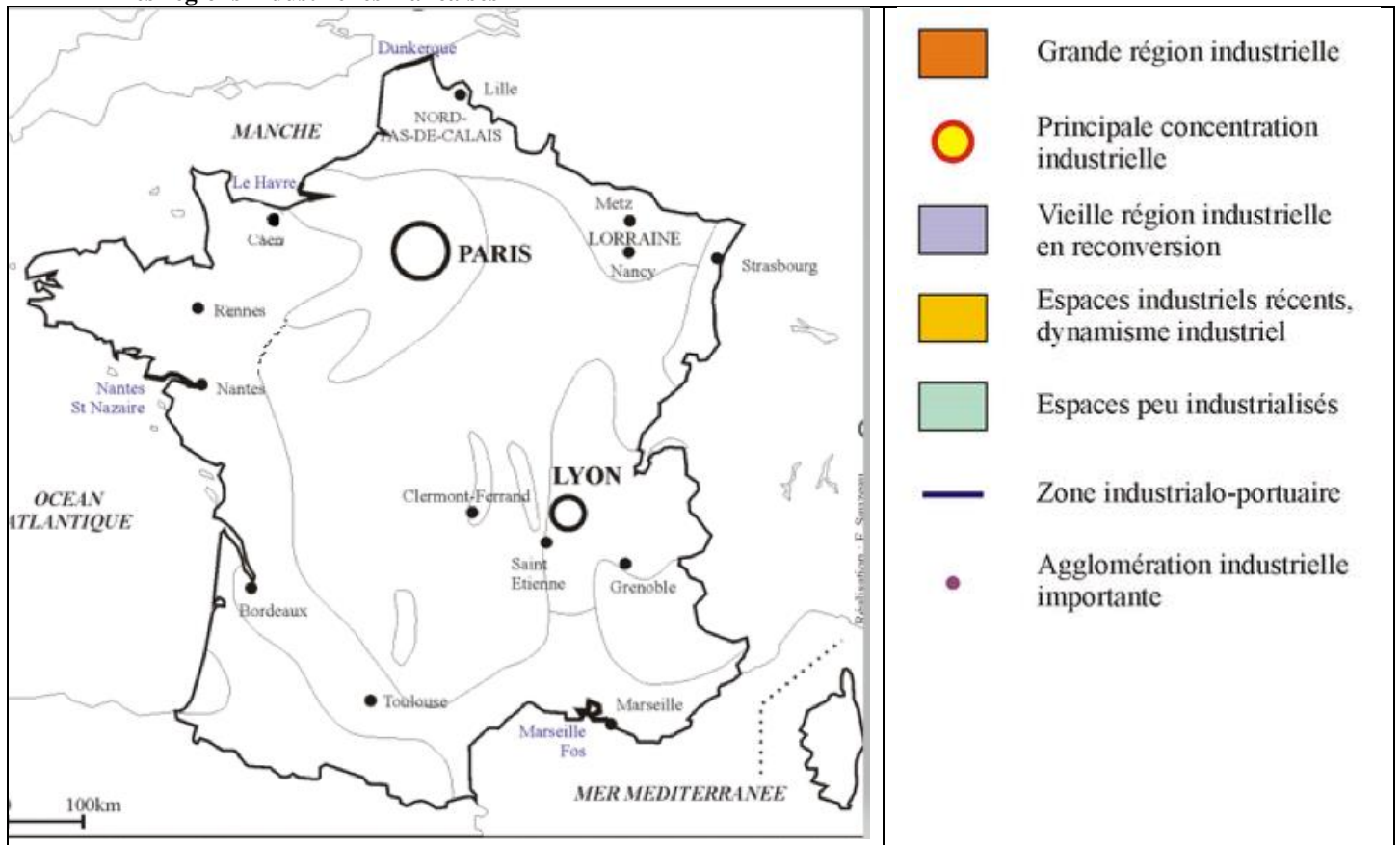
Secteur secondaire : ensemble des activités industrielles

Secteur tertiaire : ensemble des activités de services

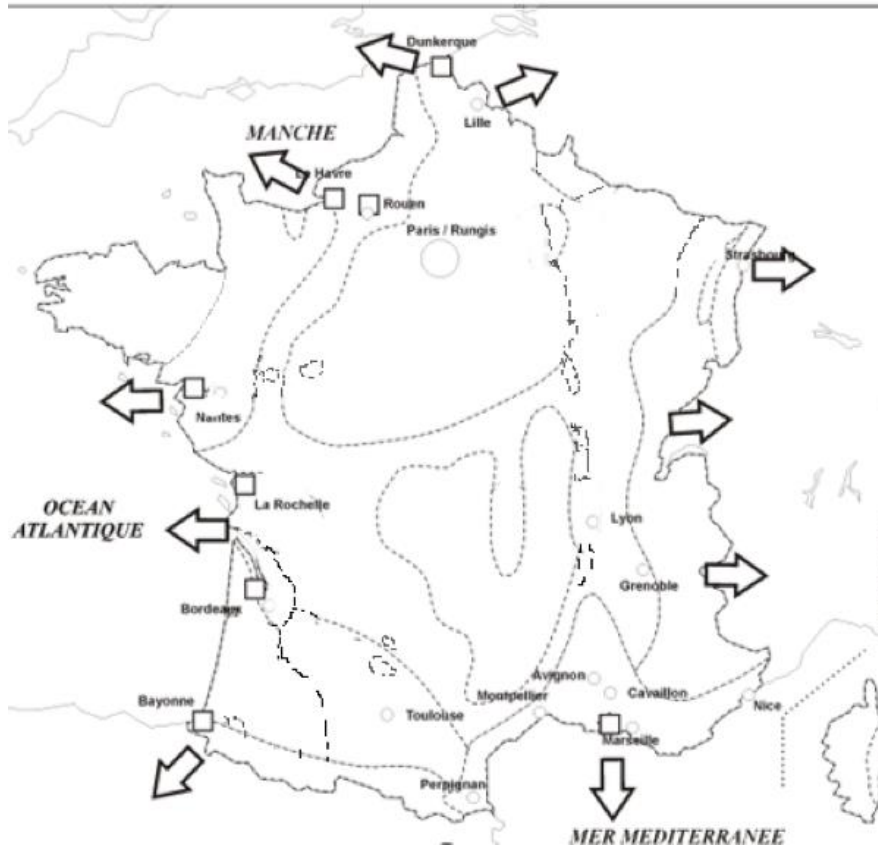
Technopôle : Espaces regroupant en périphérie des grandes villes tout à la fois des centres de recherche, des universités et des industries de haute technologie.

Zones industrialo-portuaires : certains ports combinent leur activité commerciale avec la création de grandes zones industrielles, pour profiter des matières importées et pour exporter plus rapidement.

Les régions industrielles françaises



Les espaces productifs à dominante agricole en France



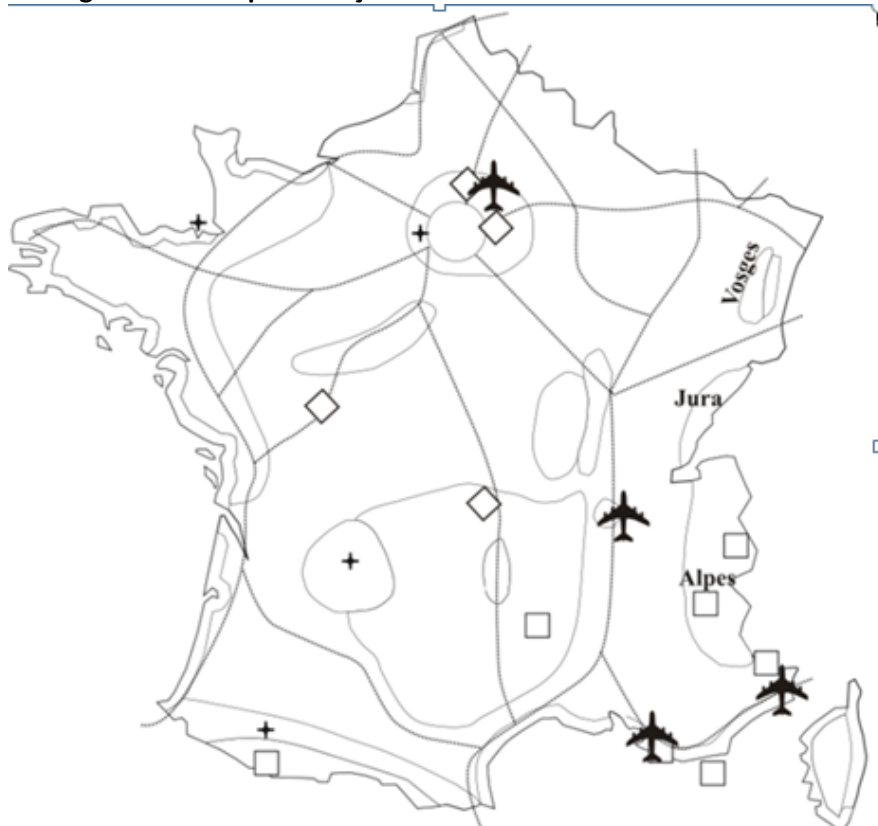
1- Les espaces agricoles

- Grandes cultures à dominante céréalière
- Elevage
- Polyculture, élevage
- Cultures spécialisées (vignes, fruits, légumes)

2- Un secteur ouvert sur l'extérieur

- marchés d'intérêts nationaux (MIN): plaque tournante de l'import - export
- Ports exportateurs de produits agricoles
- Exportations de produits agroalimentaires

Les régions touristiques françaises



- Tourisme balnéaire estival
- Tourisme hivernal
- Tourisme à dominante culturelle (monuments, paysages, gastronomie)
- Tourisme vert
- Principal espace touristique français
- Site culturel isolé
- Parc national
- Parc d'attraction
- Grands axes de transport (autoroutes, TGV)
- Principaux aéroports

II – Les espaces productifs français

A- Les espaces industriels français

1 – Une puissance industrielle

Le secteur secondaire, qui regroupe les activités industrielles et le bâtiment, emploie 14,7 % de la population active. La France reste une puissance industrielle puisqu'elle occupe le 5^e rang mondial et le 2^e rang européen.

2 - Une évolution importante

Les premières industries qui sont apparues à proximité des mines du Nord et de l'Est au 19^e siècle sont aujourd'hui en reconversion : elles tentent de s'adapter aux nouvelles conditions économiques. Des usines ont été délocalisées, c'est-à-dire déplacées à l'étranger.

De vastes zones industrielles se sont développées dans les années 1970 en périphérie des agglomérations, ou sur les littoraux, dans les zones industrialo-portuaires : Le Havre, Dunkerque, Saint-Nazaire ou Fos-sur-Mer.

L'industrie française se tourne de plus en plus vers les secteurs de haute technologie : les technopôles réunissent industries, universités et centres de recherche, en périphérie des grandes villes, dans des régions au cadre de vie agréable comme dans le Sud ou l'Ouest du territoire.

B - Les espaces agricoles français

1 - Une puissance agricole

Le secteur primaire qui regroupe les activités liées à l'agriculture, à la pêche et à la forêt, n'emploie que 3 % de la population active française, mais occupe 59 % de la superficie du territoire métropolitain et fait de la France la 1^{ère} puissance agricole européenne et le 4^e exportateur mondial.

2 - Des espaces spécialisés

La modernisation des activités agricoles (mécanisation, engrais) et la spécialisation des productions permet de produire des quantités abondantes. On parle d'une **agriculture productiviste**.

Certaines régions comme le Bassin parisien (grande culture céréalière), la Bretagne (élevage de volailles ou de porcs) ou les régions méditerranéennes (cultures maraîchères de fruits et légumes) sont très modernes. Mais les régions de polyculture associant élevage et céréales sont en difficulté.

Les petites exploitations agricoles ont disparu du fait du **remembrement** qui a consisté à regrouper les champs pour agrandir les parcelles et ainsi permettre l'utilisation des machines agricoles.

3 - Vers une agriculture durable ?

Ce modèle agricole intensif a des conséquences (pollution, épuisement des ressources en eau). On tente aujourd'hui de développer une **agriculture durable** en limitant les produits chimiques et en privilégiant la qualité et la quantité.

C - Les espaces productifs de services

1 - Une activité en plein développement

Le secteur tertiaire qui regroupe les activités de services (commerces, administration, banques), domine les espaces productifs avec 75 % de la population active et 78 % de la richesse nationale.

2 - Les métropoles, espaces privilégiés des services

Si les espaces de services sont fortement diversifiés, ils se sont le plus souvent développés dans les espaces urbains. Commerces de proximité en centres-villes, zones commerciales en périphérie. Les activités de commandement économique demeurent dans les quartiers d'affaires à Paris (la Défense...), Lyon, Lille, Marseille et Bordeaux. Ces quartiers accueillent des banques, les sièges sociaux de grandes sociétés.

3 - Le cas du tourisme

a) Le premier rang mondial

Avec 80 millions de visiteurs par an, la France est au 1^{er} rang mondial grâce à son climat agréable surtout au Sud (méditerranéen), la diversité de ses paysages naturels et de la richesse de son patrimoine culturel.

b) Des régions attractives

Ce sont la région parisienne (tourisme culturel), les littoraux méditerranéen et atlantique (tourisme balnéaire) et les Alpes ou les Pyrénées (tourisme hivernal ou tourisme montagnard) qui accueillent le plus de touristes. Le tourisme vert (randonnées), basé sur la découverte et le respect de la nature se développe dans les espaces ruraux et bénéficie aux massifs montagneux.

c) Des conséquences

Certaines régions ont pu revivre grâce au tourisme. Les espaces montagnards, notamment. De plus il crée des milliers d'emplois. Saisonniers (moniteur, serveur ...) ou indirects (constructions d'hôtels, d'infrastructures...).

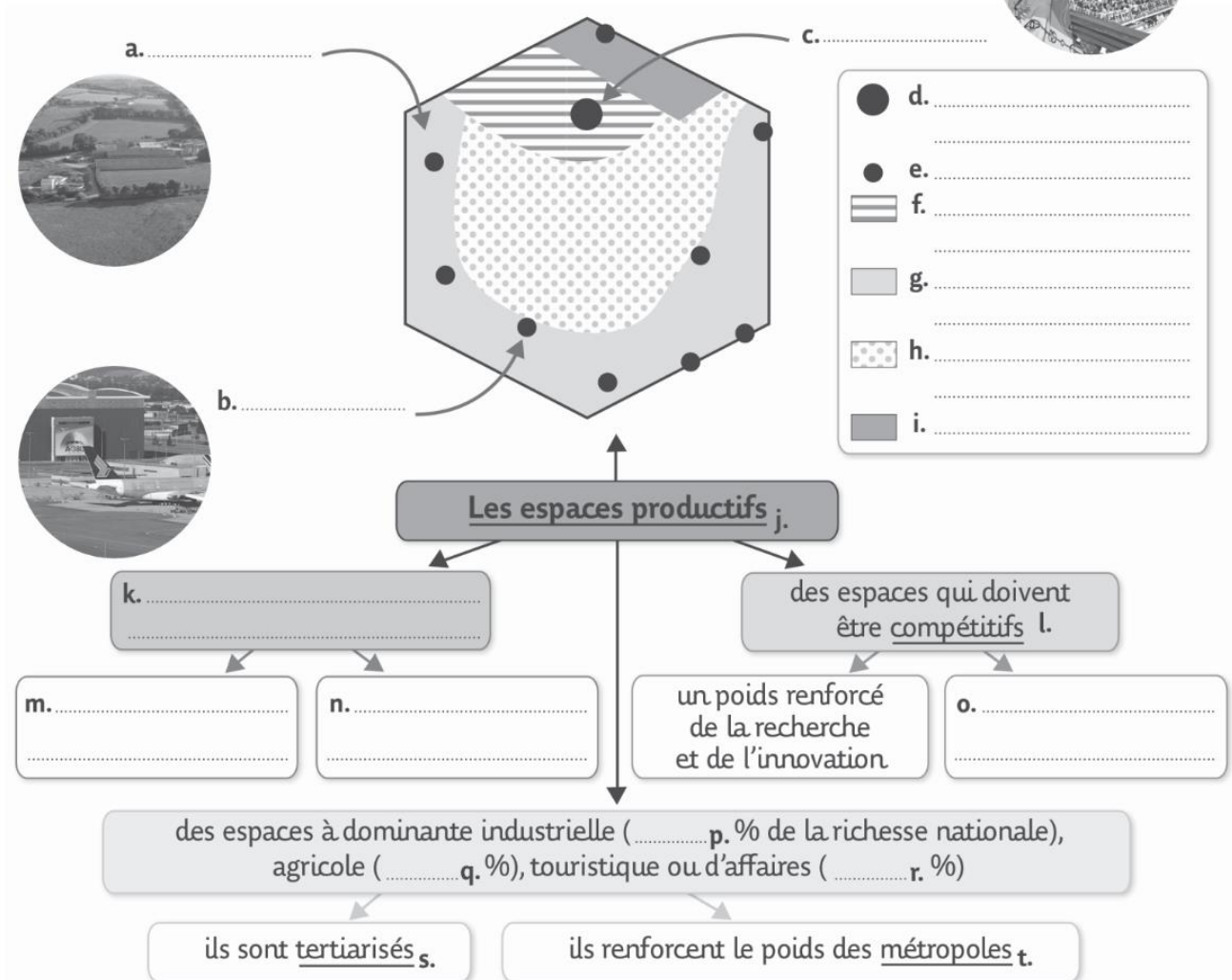
Cependant, l'augmentation du nombre de touristes depuis les années 1950 a des conséquences négatives sur l'environnement, notamment la destruction des milieux par la bétonisation. La surexploitation de certains chemins de randonnée a aussi des conséquences sur les espaces naturels (érosion...).

L'essentiel : La France est un pays dynamique tant en ce qui concerne l'industrie, de plus en plus tournée vers des activités de pointe regroupées dans des technopoles, que dans l'agriculture, première d'Europe. Mais la majorité de l'emploi et du revenu se trouve dans les activités de services, très variés, en ville comme dans les espaces touristiques. Actuellement, la France doit répondre à un double défi : la préservation de l'environnement et une plus grande ouverture au monde et à l'Europe.

TP 13 Les espaces productifs et leur évolution

● Je révise en construisant le bilan du chapitre

Se repérer dans l'espace : mémoriser les repères géographiques liés au programme
Pratiquer différents langages : écrire pour organiser sa réflexion, réaliser un schéma de synthèse



→ 3. Attribuez à chaque définition un des termes soulignés sur le schéma.

- : progression du poids des services dans l'économie et la population active d'un pays
- : partie du territoire directement dédiée à la production de richesses, qu'elles soient agricoles, industrielles ou de service
- : ville principale d'une région géographique ou d'un pays, qui est à la tête d'une aire urbaine importante
- : capacité d'un acteur ou d'un secteur économique à résister à la concurrence

III – Les espaces à faible densité

A - Peu d'habitants sur de vastes superficies

1 – Près de la moitié du territoire

2 – Une « diagonale ridée »

B – Des espaces entre tradition et modernité

1 – Une tradition agricole

2 – Vers une « renaissance » de ces territoires

a) Par le tourisme

b) Par les activités nouvelles

Mots importants :

Appellation d'origine protégée (AOP) : labellisation européenne garantissant l'origine géographique, l'authenticité et la qualité d'une production.

Densité : nombre d'habitants au km²

Déprise agricole : abandon d'espaces consacrés à l'agriculture.

Diagonale du vide : terme donné à la région s'étendant des Ardennes au Nord, aux Pyrénées au Sud, dont les densités sont très faibles

Diagonale ridée : Région correspondant à la diagonale du vide, dont la moyenne d'âge de la population est plus élevée que sur le reste du territoire.

Exode rural : migration définitive des ruraux vers les villes.

Friche : terrain délaissé par une activité, en milieu urbain ou rural (friche industrielle, friche agricole...).

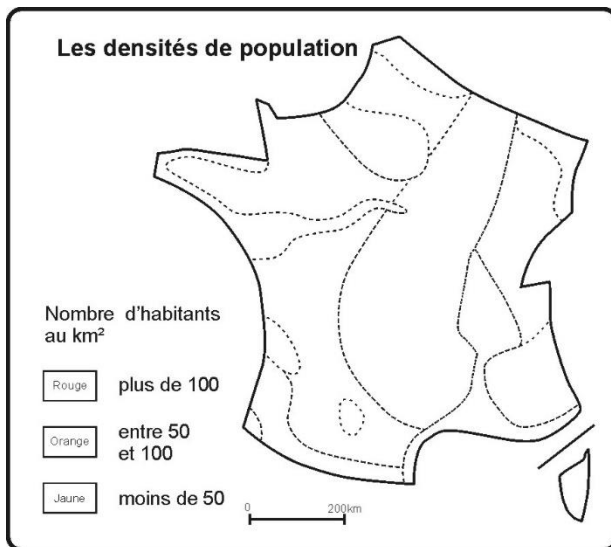
Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes arrivant sur un territoire et le nombre de personnes quittant ce même territoire. Le solde migratoire est positif s'il y a plus d'arrivées que de départs.

Tourisme vert : forme de tourisme centrée sur la proximité avec la nature, la découverte des activités rurales et le respect de l'environnement.

Zone de revitalisation rurale (ZRR) : espace rural regroupant des communes économiquement fragiles bénéficiant d'aides de l'État.

A - Peu d'habitants sur de vastes superficies

1 – Près de la moitié du territoire



En France, les espaces de faible densité sont ceux qui ont moins de 30 habitants au km². Ils représentent 48 % du territoire national et regroupent environ 4 millions de personnes, pour l'essentiel dans la « diagonale du vide », des Ardennes aux Pyrénées. Le faible nombre d'habitants s'accompagne d'un manque d'infrastructures (routes...) et des services (hôpitaux, écoles...).

En dessous de 10 hab./km², on parle d'espaces « désertifiés ».

2 – Une « diagonale ridée »

Les campagnes ont été affectées par l'exode rural dès le XIX^e siècle. La population y est plus âgée qu'ailleurs et la natalité faible.

Toutefois, les espaces de faible densité sont variés dans leurs caractéristiques géographiques (montagnes, plateaux, plaines, littoraux) et économiques et certains

sont redevenus attractifs.

B – Des espaces entre tradition et modernité

1 – Une tradition agricole

L'agriculture, l'élevage ou l'exploitation forestière constituent les activités classiques de ces espaces. Le nombre d'agriculteurs a beaucoup diminué mais on trouve encore des productions agricoles de qualité. Certaines spécialités sont ainsi reconnues par une labellisation de type Appellation d'origine protégée (AOP).

2 – Vers une « renaissance » de ces territoires

a) Par le tourisme

Ces territoires offrent un rapport privilégié à la nature et une tranquillité qui est recherchée par des citoyens. Cela permet de développer des activités en lien avec l'environnement : tourisme sportif (randonnée, surf, ski, etc.), tourisme vert.

Les résidences secondaires se multiplient en raison du coût de l'immobilier relativement faible. Ces territoires possèdent un riche patrimoine agricole, artisanal et culturel que l'on protège et met en valeur en créant des parcs naturels régionaux

b) Par les activités nouvelles

On assiste aujourd'hui à l'installation d'activités nouvelles (télétravail, activités de service etc.) et à l'implantation de nouveaux habitants : les néo-ruraux.

Les ZRR (Zones de revitalisation rurales) obtiennent des aides pour aménager leur territoire et accueillir ces activités modernes.

L'essentiel : Les espaces de faible densité représentent près de la moitié du territoire français et 4 millions de personnes. Ils sont surtout répartis dans la diagonale du vide, des Ardennes aux Pyrénées. Si l'agriculture, l'élevage et l'exploitation forestière constituent les activités classiques de ces espaces, ceux-ci ont des atouts à valoriser : tourisme, accueil de néoruraux... La création de parcs naturels régionaux permet de protéger ces milieux et leur patrimoine et de les valoriser.

TEST

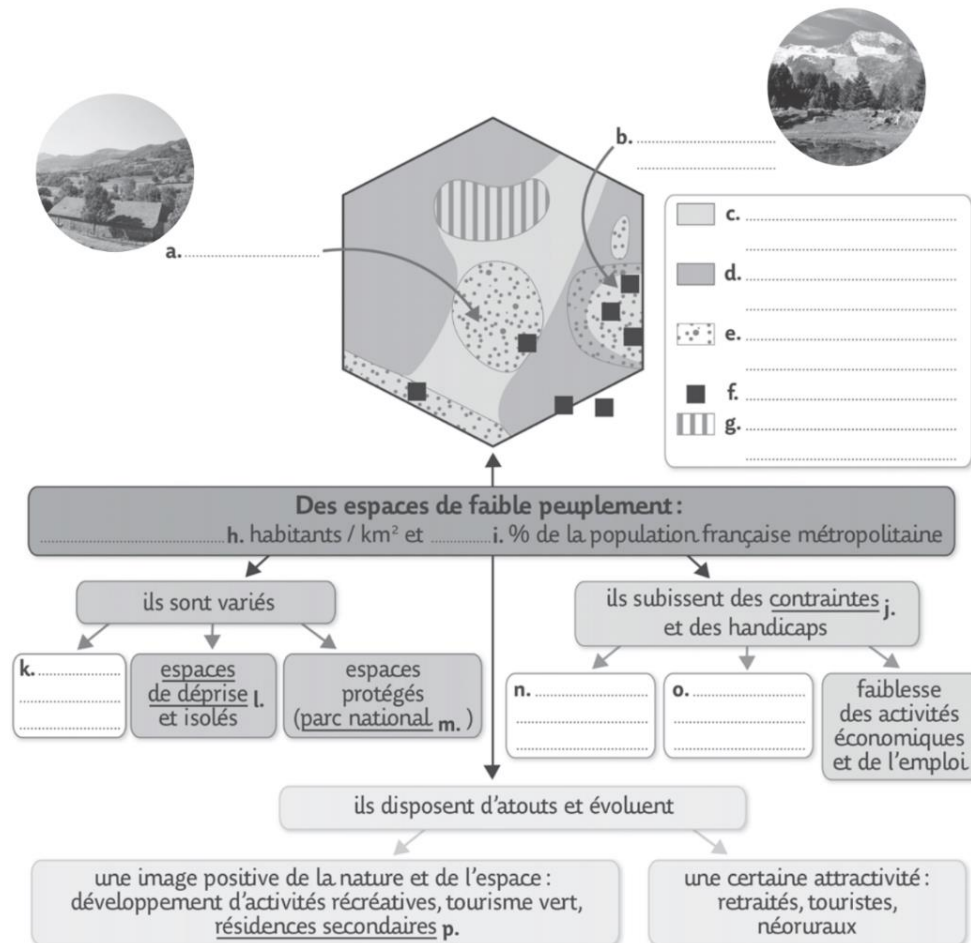
1. Je révise le vocabulaire de ma leçon : Je place chacun des mots suivants devant leur signification : **Parc national / résidence secondaire / agriculture productiviste / tourisme vert / espace de faible densité/néoruraux**

- Agriculture commerciale dont l'intensivité et la productivité reposent sur un recours aux techniques et aux progrès scientifiques.
- Tourisme durable centré sur la découverte de la nature, les activités de plein air et le respect de l'environnement.
- Espace rural peu peuplé (moins 30 hab/km²).
- Logement utilisé pour les week-ends, les loisirs ou les vacances.
- Nouveaux habitants d'origine urbaine en zone rurale.
- Territoire géré et protégé par l'État en raison de la richesse de son patrimoine naturel et culturel.

2. Vrai ou faux ? Je justifie ma réponse à l'aide d'exemples tirés du cours.

- Tous les espaces de faible densité perdent des habitants.
- L'agriculture est une activité importante pour les espaces de faible densité.
- Le tourisme se développe dans certains espaces peu peuplés.
- Les citadins ne fréquentent pas les espaces faiblement peuplés.

TP 14 Les espaces de faibles densités et leurs atouts



- _____ ensemble des éléments naturels qui font obstacle à l'installation des hommes dans un lieu.
- _____ une habitation servant notamment de logement occasionnel, uniquement pour des périodes de courtes durées durant l'année.
- _____ parc naturel dont l'objectif est de préserver les paysages et la vie sauvage qui s'y trouvent, tout en permettant au plus grand nombre d'en profiter.
- _____ abandon progressif de l'activité d'agriculture ou d'élevage ou d'élevage.

Chapitre II L'aménagement du territoire

I – Pour une réduction des inégalités territoriales

A – Des espaces plus ou moins riches et dynamiques

1 – Une concentration des hommes et des richesses dans un espace réduit

2 – Les objectifs de l'aménagement du territoire

- a) Les transports
- b) L'innovation
- c) L'intégration dans l'UE et le monde

3 – La prise en compte de l'environnement

- a) Pour une gestion durable des territoires.
- b) Le cas des villes durables

4 – Les acteurs de l'aménagement

L'essentiel

Mots importants :

DATAR (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale) : Créée en 1963, elle prépare les orientations et la mise en œuvre de la politique nationale d'aménagement et de développement du territoire.

Écoquartier : quartier qui s'inscrit dans un objectif de développement durable.

Équité territoriale : Politique visant à attribuer à des territoires en difficulté des aides afin que ses habitants obtiennent une égalité d'accès aux services publics, aux transports, à l'emploi et au numérique.

Fonds européen de développement régional (FEDER) et Fonds social européen (FSE) : fonds permettant à l'Union européenne de financer des projets.

Grappe d'entreprises : regroupement d'entreprises, généralement de petite taille et appartenant à un même secteur d'activité.

Ligne à grande vitesse (LGV) : ligne ferroviaire construite pour des trains roulant à plus de 250 km/h, nécessitant un tracé spécifique.

Pôle de compétitivité : regroupement sur un même territoire d'entreprises, d'établissements de formation et de centres de recherche pour développer l'innovation dans un secteur donné.

Produit intérieur brut (PIB) : indicateur mesurant la richesse d'un territoire.

Les différents territoires

13 régions métropolitaines, 5 régions ultramarines, 101 départements (96 en Métropole + 5 en outre-mer), 36658 communes

Les réseaux de transports : 400000 km de routes, 10 500 km d'autoroutes, 30 000 km de voies ferrées dont 2 100 km de LGV, 8 500 km de voies navigables, 1 aéroport de dimension mondiale + 8 aéroports internationaux.

A – Des espaces plus ou moins riches et dynamiques

1 – Une concentration des hommes et des richesses dans un espace réduit

L'Île-de-France (12 millions d'habitants) domine le territoire national, concentrant les richesses et les pouvoirs politique, économique et culturel.

L'Est et le Nord de la France, autrefois industriels, se sont reconvertis, souvent dans le secteur des services. Les littoraux de l'Ouest et du Sud et les régions frontalières sont attractifs pour les personnes et les activités (tourisme, hautes technologies).

2 – Les objectifs de l'aménagement du territoire

L'objectif des pouvoirs publics est de réduire les inégalités entre les régions et de revitaliser les espaces moins bien intégrés.

a) Les transports

L'accessibilité est un enjeu majeur pour les territoires (ports, aéroports, réseaux). Les LGV (lignes grande vitesse) contribuent ainsi à mieux intégrer les régions au reste du territoire national et à l'Europe.

b) L'innovation

Pour faire face à la mondialisation, les responsables politiques encouragent les territoires à innover. État, collectivités territoriales, Union européenne, soutiennent les pôles de compétitivité et les grappes d'entreprises.

c) L'intégration dans l'UE et le monde

L'aménagement du territoire doit permettre une meilleure attractivité européenne et mondiale. Il faut attirer de nouveaux investisseurs ou entreprises en renforçant les équipements (réseaux numériques, voies de communication...).

3 – La prise en compte de l'environnement

a) Pour une gestion durable des territoires.

Les politiques d'aménagement prennent en compte le développement économique, humain et social, mais la législation nationale et européenne, impose aussi aux pouvoirs publics des plans d'aménagement préservant la biodiversité.

b) Le cas des villes durables

Avec près de 90 % d'urbains en France, la ville est un enjeu pour les politiques d'aménagement locales. Par exemple, les écoquartiers permettent aux habitants de vivre dans des espaces conçus selon les principes du développement durable : habitat fonctionnel, économies d'énergie, transports en mode doux, etc.

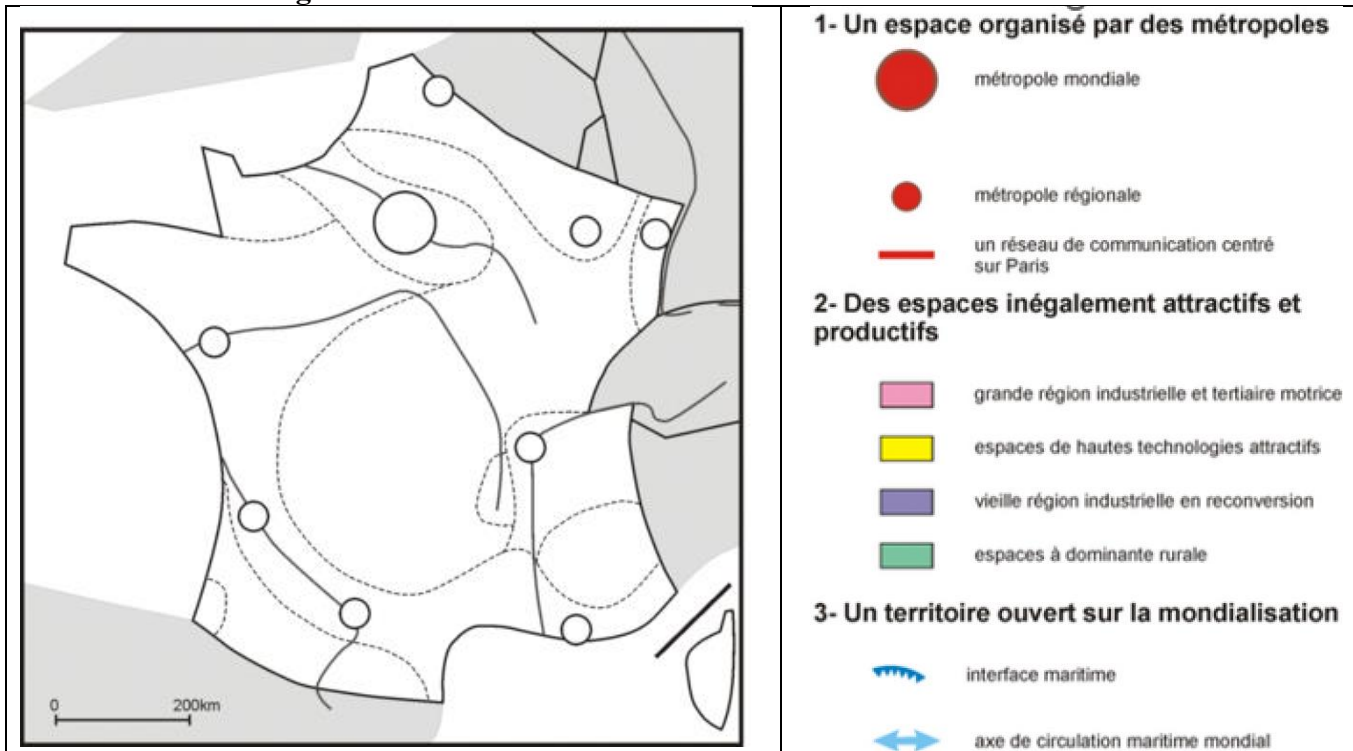
4 – Les acteurs de l'aménagement

Depuis les années 1960, l'État applique diverses politiques d'aménagement de manière à réduire les inégalités entre les territoires. La **DATAR**, créée en 1963, est chargée de préparer et de mettre en œuvre la politique d'aménagement et de développement du territoire. En plus de l'État, les collectivités locales et l'Union européenne sont très actives. Ainsi, le FEDER (Fonds européen de développement régional) fournit des capitaux aux régions de l'UE les plus en retard ou ayant des difficultés particulières pour leur permettre de s'aménager.

Résumé : L'Île-de-France concentre les richesses et les pouvoirs politique, économique et culturel du pays. Les régions de l'Ouest et du Sud attirent des habitants et des activités économiques. Les inégalités sont fortes entre les villes et les espaces ruraux mais aussi à l'intérieur même des villes. À tous les niveaux de décision, les différents acteurs souhaitent réduire les inégalités entre les régions et revitaliser les espaces ruraux comme le Massif central. L'accessibilité des territoires est un enjeu majeur de l'aménagement (ports, aéroports, réseaux).

Le développement durable prend en compte la croissance économique, le développement humain et social, et la protection de l'environnement. À toutes les échelles, les lois nationales et européennes imposent aux responsables politiques des plans d'aménagement compatibles avec la préservation de la biodiversité. Cela comprend également la consultation des citoyens. La ville est devenue un espace important pour l'aménagement, avec par exemple les écoquartiers.

L'organisation du territoire

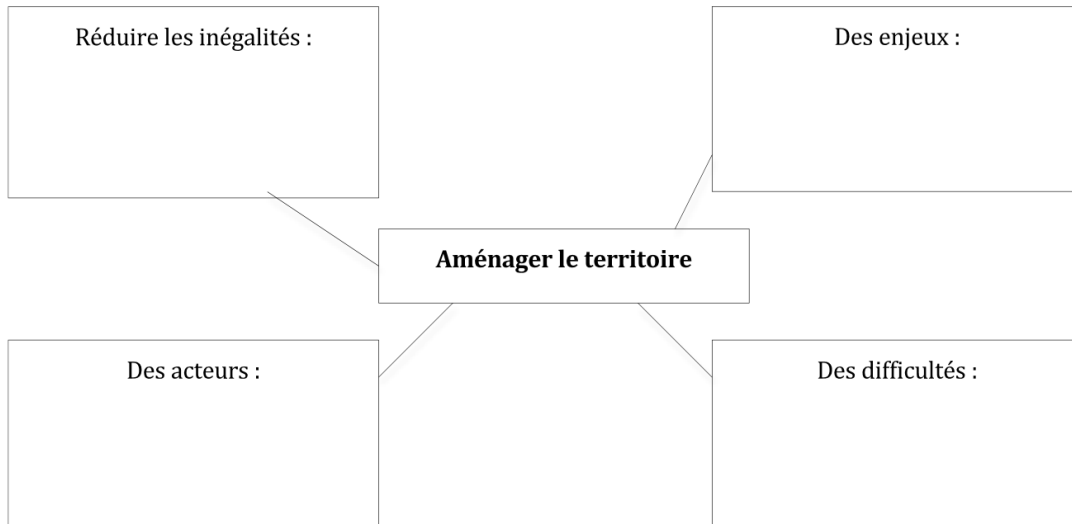


TEST

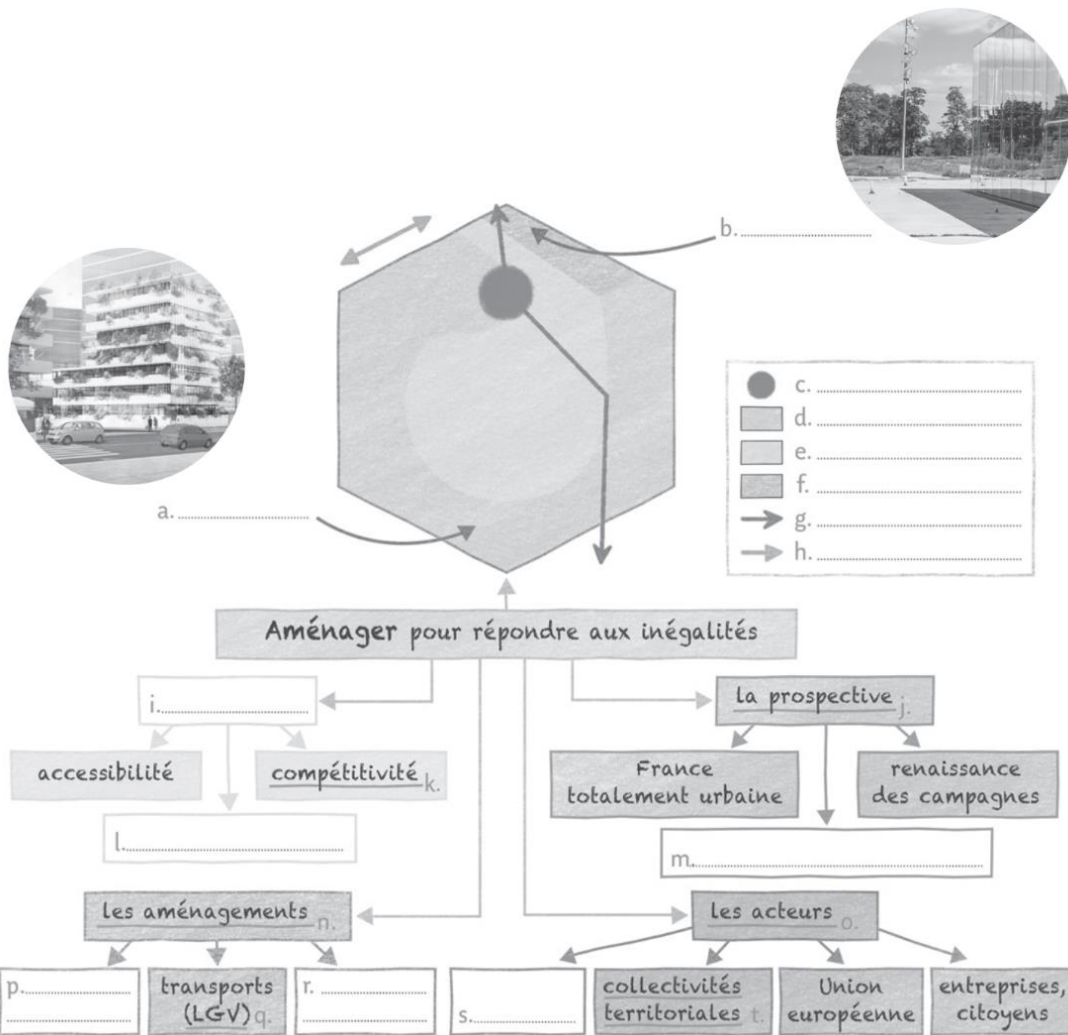
1- Qui suis-je ?

1. Je suis un ensemble d'actions mises en œuvre pour réduire les inégalités sur le territoire
2. Je suis un organisme national chargé d'étudier les moyens de limiter les inégalités régionales
3. Je suis une aide financière apportée par l'UE
4. Je suis un type d'aménagement urbain favorisant le développement durable

2 - Je complète le schéma en remplaçant au bon endroit les idées découvertes dans le chapitre. Coût des aménagements / Un territoire dominé par les métropoles / Contestation par les habitants / Des acteurs privés : entreprises, habitants / Favoriser un développement durable / Réduire les inégalités liées au transport / Une concurrence accrue par la mondialisation / Des acteurs publics : UE, État, collectivités



TP 15 Aménager le territoire



_____ : ensemble de personnes ou de groupes de personnes qui agissent sur l'espace.

_____ : ligne ferroviaire construite pour permettre la circulation de trains au-dessus de 250 km/h,

_____ : ensemble des aillions publiques menées pour assurer sur le territoire) français une bonne répartition des hommes el des activités tout en évitant les déséquilibres trop marqués.

_____ : structures administratives distinctes de l'Etat ayant des compétences et un budget; régions, départements et communes,

_____ : démarche qui consiste à. imaginer différents scénarios pour les territoires.

_____ : capacité d'un acteur ou d'un secteur économique à résister à la concurrence.

II – L'aménagement des territoires ultramarins français

A – Des territoires aux statuts variés

1- *Les cinq Départements et régions d'outre-mer (DROM).*

2 – *Les six collectivités d'outre-mer (COM)*

3 – *Des espaces aux statuts particuliers*

B - Des aménagements aux objectifs nombreux

1 – *Les objectifs économiques, sociaux et environnementaux*

a) *Valoriser les potentiels économiques*

b) *Protéger l'environnement*

2 – *Des objectifs stratégiques*

a) *La présence de la France dans le monde*

b) *Le rayonnement politique*

Collectivité d'outre-mer (COM) : territoire ultramarin qui possède un degré d'autonomie plus ou moins élevé. Il existe cinq COM : la Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Département et région d'outre-mer (DROM) : territoire ultramarin où s'appliquent les lois et règlements nationaux, comme dans les régions de France métropolitaine. Il existe cinq DROM : la Martinique, la Guadeloupe, la Réunion, la Guyane, et Mayotte.

IDH (Indice de développement humain) : indicateur du niveau de développement d'un pays en fonction du PIB par habitant, de l'espérance de vie et du niveau d'instruction.

Pays et territoire d'outre-mer (PTOM) : dénomination utilisée par l'Union européenne pour les six territoires français qui ne sont qu'associés à l'UE et qui perçoivent des fonds structurels peu importants.

Région ultrapériphérique (RUP) : dénomination de l'UE pour les six territoires d'outre-mer intégrés au marché intérieur européen et qui perçoivent les fonds structurels.

Schéma d'aménagement régional (SAR) : outil principal de planification de l'aménagement du territoire d'outre-mer, fixe les priorités de développement et de mise en valeur économique, sociale et culturelle.

Sismicité : fréquence et intensité des séismes dans une région. Les Antilles françaises constituent la région la plus sismique de France.

Zone économique exclusive (ZEE) : zone maritime s'étendant jusqu'à 200 milles marins (370 km) à partir des côtes, dont l'exploitation est réservée au pays côtier.

II – L'aménagement des territoires ultramarins français

A – Des territoires aux statuts variés

1 - *Les cinq Départements et régions d'outre-mer (DROM).*

Les DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et à Mayotte), ont les mêmes lois que la Métropole. Ce sont des collectivités territoriales disposant des mêmes pouvoirs que les régions de France métropolitaine. Ce sont aussi des **régions ultrapériphériques** de l'Union européenne et bénéficient en conséquence de certaines aides de l'UE (**FEDER...**).

2 – *Les six collectivités d'outre-mer (COM)*

Les COM (Polynésie française, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna, Saint-Martin et Saint-Barthélemy) disposent d'un degré plus ou moins grand d'autonomie. Pour l'UE, ces territoires sont des **PTOM**, ils décident eux-mêmes de leurs droits de douane et bénéficient d'aides modestes de l'UE.

3 – *Des espaces aux statuts particuliers*

La Nouvelle-Calédonie dispose d'un statut particulier qui lui confère plus d'autonomie. Elle a son propre gouvernement et une assemblée législative. Les TAAF (Terres australes et antarctiques françaises) sont quasiment inhabitées.

B - Des aménagements aux objectifs nombreux

1– *Les objectifs économiques, sociaux et environnementaux*

a) *Valoriser les potentiels économiques*

Les territoires ultramarins assurent à la France le contrôle de vastes eaux territoriales et de zones économiques exclusives. Les ports et aéroports des territoires ultramarins sont essentiels pour leur économie. Aux Antilles, ils servent de relais pour les flux maritimes utilisant le canal de Panama.

La France d'outremer accuse un certain retard dans le domaine économique et social par rapport à la Métropole. Mais les DROM sont riches en ressources naturelles : minerais (nickel en Nouvelle-Calédonie, or en Guyane) mais aussi fruits tropicaux. Les îles tropicales attirent aussi des touristes internationaux.

b) *Protéger l'environnement*

L'outre-mer doit faire face à des risques spécifiques : volcanisme (Réunion et Antilles), tremblements de terres, cyclone... On tente de renforcer la surveillance contre ces risques et de

protéger des espaces menacés, comme le lagon de Nouvelle-Calédonie, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

2 – Des objectifs stratégiques

a) La présence de la France dans le monde

Les territoires ultramarins assurent à la France une présence partout dans le monde. Ces DROM constituent une vitrine de la culture et du mode de vie à la française. Ils participent ainsi au rayonnement culturel de la France.

b) Le rayonnement politique

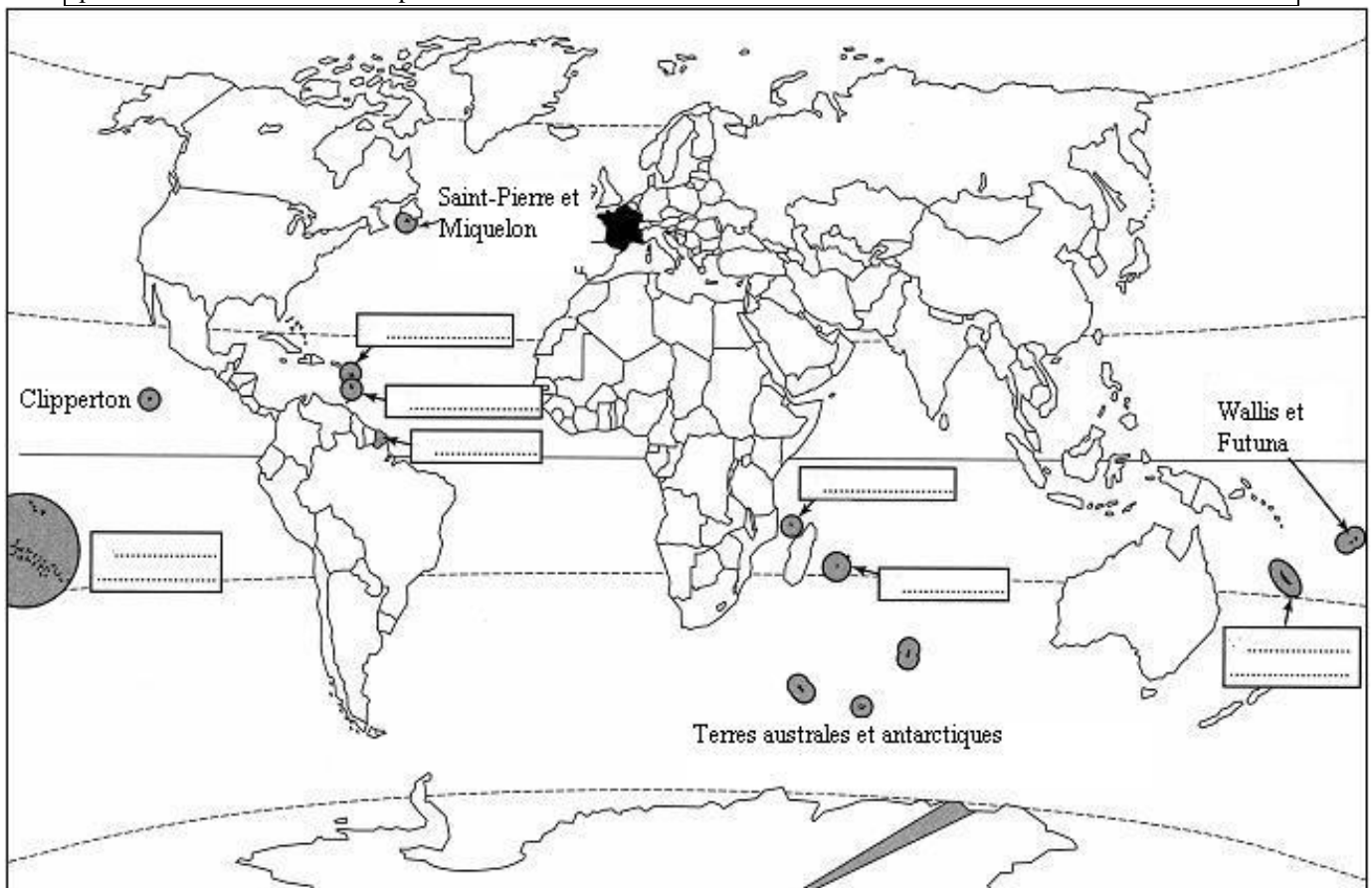
Grâce aux DROM et à la Nouvelle-Calédonie, la France participe aussi à plusieurs organisations régionales. Elle est, par exemple, observateur permanent de l'Organisation des États américains et membre de la Commission du Pacifique qui siège à Nouméa. Puissance spatiale, la France est l'un des rares pays à posséder une base de lancement de fusées (à Kourou, en Guyane). Elle a des bases militaires permanentes à travers le monde, dont les forces de souveraineté stationnées dans les DROM et les COM.

L'essentiel

La France d'outre-mer (FOM) regroupe 2,7 millions d'habitants répartis sur 120000 km². Elle réunit 13 territoires aux statuts différents : cinq Départements et régions d'outre-mer (DROM) et six Collectivités d'outre-mer (COM). La Nouvelle-Calédonie dispose d'un statut particulier avec plus d'autonomie ; les TAAF (Terres australes et antarctiques françaises) sont inhabitées. Les DROM sont considérés comme des Régions ultrapériphériques (RUP) et bénéficient des fonds de l'Union européenne.

Les territoires ultra-marins accusent des retards parfois importants dans le domaine économique et social. Les flux d'immigration sont importants à Mayotte et en Guyane. Les aménagements des territoires visent surtout à lutter contre l'éloignement et l'insularité (aménagement des aéroports et des ports), et à réduire les inégalités sociales et spatiales. Il s'agit également de développer d'autres ressources, comme le tourisme, et de renforcer la protection contre les risques naturels (volcanisme, cyclones) dans le cadre d'un développement durable.

Mais ces territoires jouent un rôle très important sur le plan stratégique et permettent à la France une présence sur l'ensemble de la planète.



1. Sur la carte : indiquez en rouge les DROM, en bleu les COM et en noir les autres territoires

2. J'indique la (ou les) bonne(s) réponse(s).

A. Les territoires ultramarins :

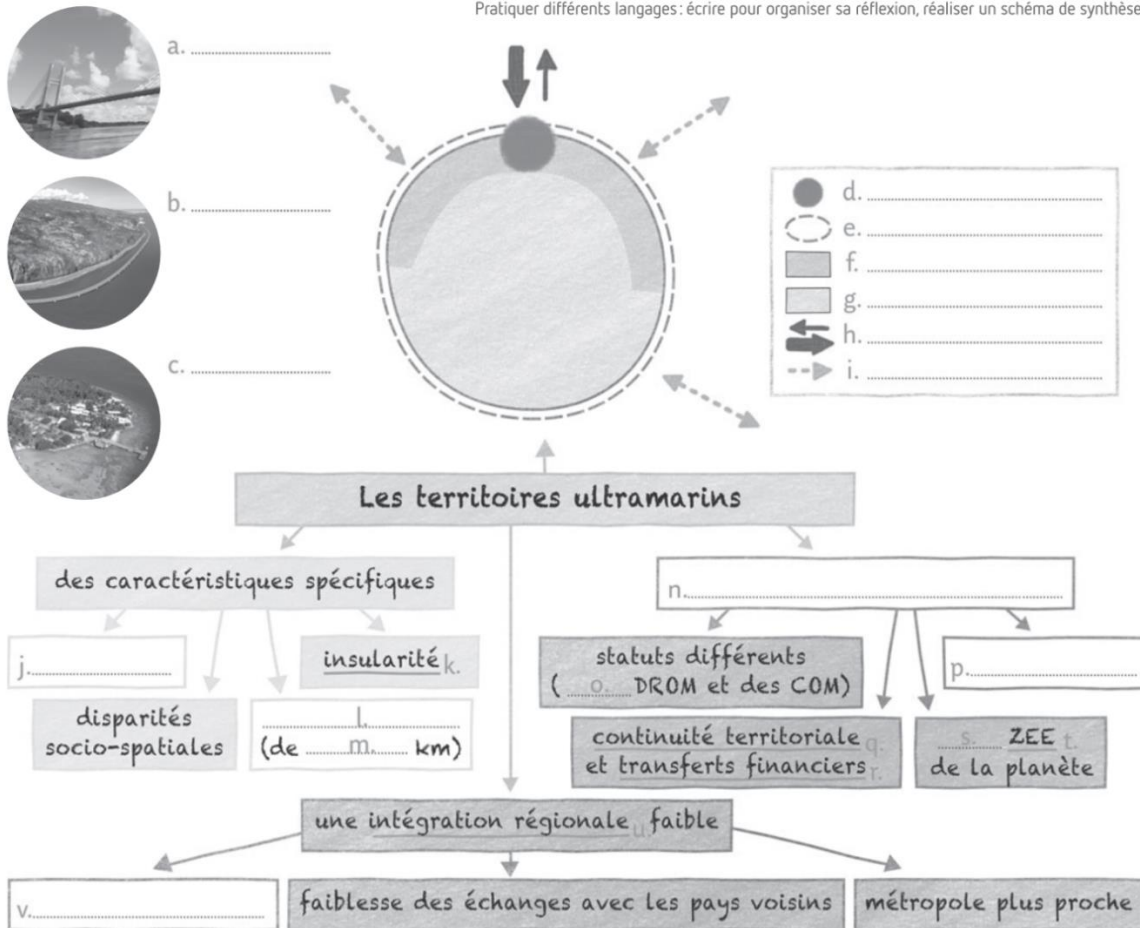
- a. sont pour l'essentiel des îles. b. bénéficient tous d'un climat tropical.
c. sont des territoires très éloignés de la métropole.

B. Les territoires ultramarins français dans leur région sont :

- a. en retard de développement. b. attractifs pour la population des pays voisins.
c. sans écart particulier avec les pays voisins.

TP 16 Les espaces ultramarins français

Pratiquer différents langages: écrire pour organiser sa réflexion, réaliser un schéma de synthèse



→ 3. Attribuez à chaque définition un des termes soulignés sur le schéma :

- : sommes versées par l'État au titre des allocations sociales, subventions et investissements.
- : espace maritime qui appartient à un État; il part de ses côtes et s'étend jusqu'à 200 milles marins (370 km).
- : caractère isolé d'un lieu, comme c'est le cas pour une île ou un archipel.
- : dispositif destiné à renforcer la cohésion avec des territoires éloignés ou défavorisés.
- : ensemble de mesures prises par des États ou des individus d'une même région pour développer des échanges.

Chapitre III La France et l'Union européenne dans le monde

I – La France et l'Union européenne

A – Le projet européen

1 – Une organisation régionale influente

2 – Un projet politique

3 – Un projet solidaire

B – La France dans l'Union européenne

1 – Une influence réciproque

2 – Le poids de l'Europe dans l'aménagement de la France

Mots importants

État candidat : statut d'un État qui a entamé des négociations pour adhérer à l'UE.

Eurorégion : structure administrative de coopération transfrontalière entre plusieurs territoires de différents États européens.

Eurozone : zone regroupant les 19 pays utilisant une monnaie commune, l'euro.

Investissement direct à l'étranger (IDE) : investissement d'une firme transnationale (FTN) en dehors de son pays d'origine.

Organisation mondiale du commerce (OMC) : organisme créé en 1994 pour réguler et gérer les échanges commerciaux à l'échelle de la planète.

Politique agricole commune (PAC) : aide aux agriculteurs qui vise à moderniser le secteur et à préserver l'environnement.

Chapitre III La France et l'Union européenne dans le monde

I – La France et l'Union européenne

A – Le projet européen

1 – Une organisation régionale influente

Avec plus de 508 millions d'habitants, l'Union européenne est une organisation régionale qui regroupe 27 États sur une superficie de 4,5 millions de km². Cette construction a été lancée par la signature du traité de Rome en 1957 créant la CEE. Les valeurs de l'UE mettent en avant le respect des Droits de l'homme, la démocratie et les libertés.

L'Union européenne est un espace attractif et l'un des moteurs de la mondialisation. Son influence est économique mais aussi politique et culturelle.

2 - Un projet politique

Le projet européen regroupe des États différents, et la construction européenne est aujourd'hui à géométrie variable : tous les pays n'adhèrent pas forcément à tous les projets. Ainsi, certains États ne sont pas intégrés dans l'espace de libre circulation des hommes et des marchandises, l'espace Schengen, mis en place à partir de 1995. Par ailleurs, 19 États sur les 27 se sont dotés d'une monnaie commune, l'euro et forment l'**eurozone**. Des projets de coopération transfrontalière existent dans les **eurorégions**,

Les États membres élisent des députés au Parlement européen et sont représentés à la Commission européenne.

3 – Un projet solidaire

Les États de l'Union européenne ont des niveaux de vie très disparates. Les États de l'Ouest et du Nord sont plus riches et développés que les nouveaux membres de l'Est. L'UE a mis en place différentes politiques régionales financées entre autres par le FEDER pour réduire ces inégalités et permettre aux espaces en difficulté de se développer.

B – La France dans l'Union européenne

1 – Une influence réciproque

La France est la seconde puissance européenne et un pays moteur de l'UE.

Les principaux partenaires économiques de la France sont aujourd'hui des États membres de l'Union (échanges commerciaux, investissements...).

Dans le secteur bancaire, l'agriculture (PAC) ou l'environnement, 30 % des lois françaises ont une origine européenne.

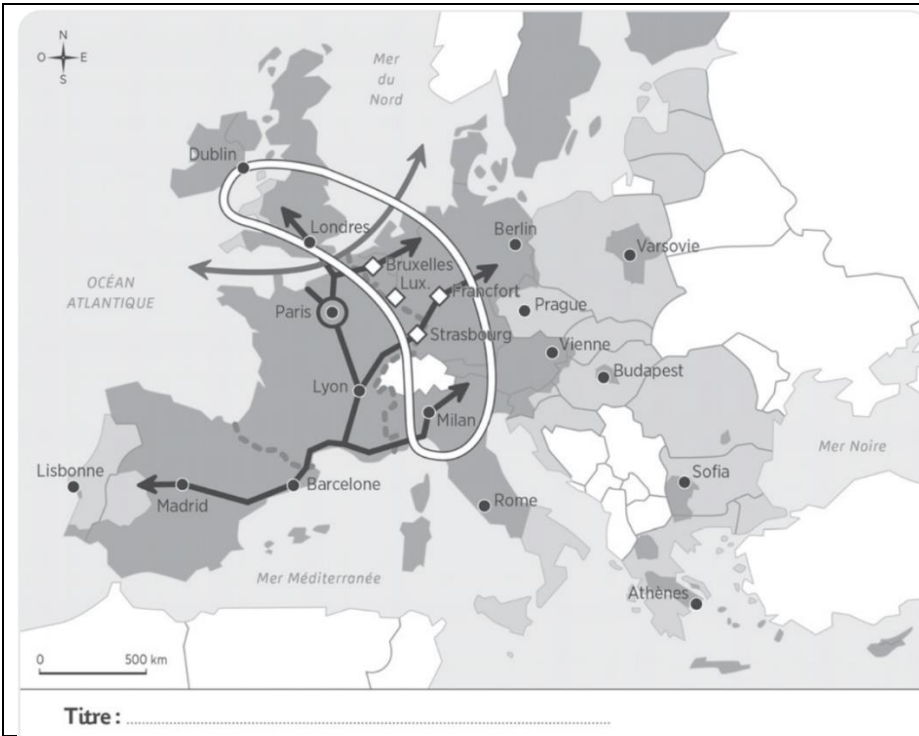
2 – Le poids de l'Europe dans l'aménagement de la France

L'Union européenne est aujourd'hui un acteur et un territoire incontournables pour les Français. Ainsi, la politique des transports ne peut se penser qu'à cette échelle continentale. Enfin, plusieurs domaines majeurs de l'économie française comme le tourisme ou l'agriculture dépendent des consommateurs européens. Les grandes villes françaises cherchent, par leur réseau de transport (aéroports, ports, LGV...), par leur soutien aux entreprises, à jouer un rôle à la fois en France et en Europe.

L'essentiel

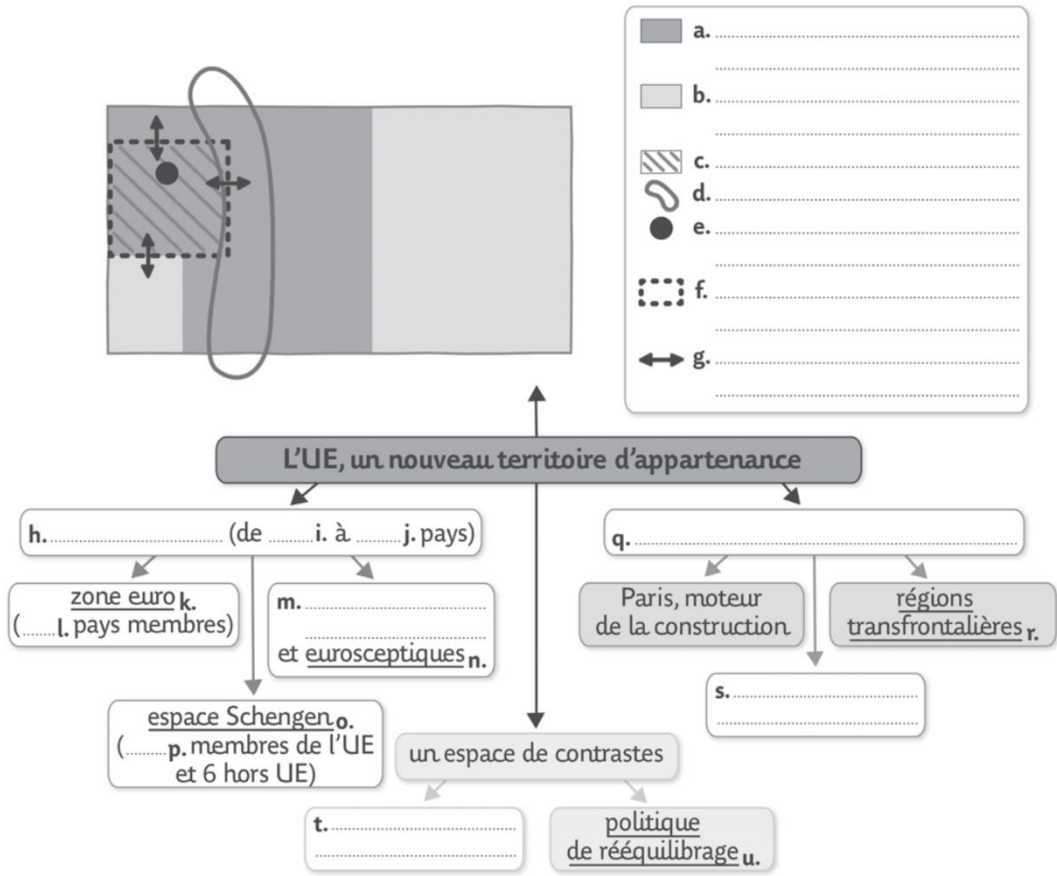
L'Union européenne, organisation politique et économique, regroupe aujourd'hui 27 États. Les disparités sont encore fortes au sein de cette union : le cœur de l'UE se situe dans la mégalopole européenne alors que les régions méditerranéennes et les pays d'Europe de l'Est sont des périphéries plus ou moins développées. Au sein de l'UE, la France occupe une position centrale : carrefour géographique, sa relation avec l'Allemagne est au cœur du projet européen.

L'un des objectifs de l'Union européenne est de réduire les inégalités entre les régions par des aides et des projets transfrontaliers permettant de développer des territoires en retard. Dans d'autres domaines, l'action de l'Union européenne est incontournable : agriculture, transports, éducation. De nombreuses lois françaises sont aujourd'hui soumises à la réglementation européenne.



1.
●
◇
2.
◡
■
□
3.
◎
—
—
- - -

TP 17 : L'Union européenne : un territoire d'appartenance



→ 2. Attribuez à chaque définition un des termes soulignés sur le schéma :

- : zone monétaire regroupant les pays de l'UE ayant adopté une monnaie commune.
- : politique de l'UE consistant à apporter un soutien financier aux régions en retard économique ou connaissant des difficultés.
- : opposition à l'intégration européenne et à l'UE dans son ensemble.
- : régions voisines qui se rapprochent et forment des « eurorégions ».
- : espace de libre circulation des biens et des personnes entre les États signataires, dont les frontières extérieures sont renforcées.

II – Puissance française et puissance européenne

A – Une place dans la triade

1 – La place de l'UE dans le monde

2 – La place de la France

B – Une influence diplomatique très inégale

1 – L'UE dans les relations internationales.

2 – La France : une réelle puissance de rang mondial

C – Un très grand rayonnement culturel

1 – La grande richesse européenne.

2 – Le poids de la France

Mots importants :

Banque mondiale : institution financière de l'ONU, créée en 1945, dont l'objectif est d'aider les pays en difficulté économique en leur trouvant des moyens de financement.

Firmes transnationales (FTN) : sociétés possédant ou contrôlant des entreprises implantées dans plusieurs pays.

Fonds monétaire international (FMI) : institution internationale ayant pour rôle d'assurer la stabilité entre les monnaies et d'aider les pays en difficulté

Francophonie : mouvement initié dans les années 1960 dont le but est de protéger et promouvoir l'usage de la langue française dans le monde.

G20 : Regroupe les 20 premières puissances mondiales

Organisation internationale de la francophonie (OIF) : association créée en 1970 dont le siège est à Paris. Elle veille à la promotion de la langue et de la culture françaises dans le monde. Elle soutient la démocratie, les Droits de l'homme et le développement sous toutes ses formes (coopération économique, éducation, recherche, etc.).

A – Une place dans la triade

1 – La place de l'UE dans le monde

Elle produit le quart de la richesse mondiale et dispose de puissantes places financières (Londres, Francfort et Paris). Au premier rang mondial dans l'industrie et les services, au second rang dans l'agriculture, son économie attire beaucoup d'investissements étrangers. L'euro est la seconde monnaie dans les transactions internationales.

2 – La place de la France

La France, 2^e puissance européenne est au 6^e rang mondial. Ses puissantes firmes transnationales emploient 5 millions de salariés à l'étranger (agroalimentaire, énergie, pharmacie, automobile, aéronautique, aérospatiale, banques ou grande distribution). Elle est un leader mondial dans l'innovation.

B – Une influence diplomatique très inégale

1 – L'UE dans les relations internationales.

Le Haut Représentant européen aux Affaires étrangères dispose de faibles pouvoirs diplomatiques, qui restent à la charge des Etats membres. En revanche, plus de 55 % de l'aide au développement dans le monde est distribuée par l'UE qui exerce une influence auprès des pays aidés. L'implication de l'Europe dans la protection de l'environnement est importante.

2 – La France : une réelle puissance de rang mondial

La France est la seule puissance de l'Union capable d'exercer des pressions diplomatiques et militaires au niveau mondial. Membre permanente du Conseil de sécurité de l'ONU, la France dispose d'une force de militaire planétaire (forces aéronavales, sous-marins nucléaires, l'arme atomique etc.).

C – Un très grand rayonnement culturel

1 – La grande richesse européenne.

L'UE exerce une influence mondiale par les valeurs qu'elle incarne : démocratie et Droits de l'homme. Dotée d'un patrimoine (monuments historiques, musées, films, etc.) et de paysages exceptionnels, elle attire plus de 50 % des touristes dans le monde.

3 – Le poids de la France

La France est le premier pays touristique de la planète. Ses paysages, son patrimoine et sa gastronomie sont réputés. À l'étranger, la francophonie concerne 275 millions de personnes. Un réseau scolaire dans 130 pays, des Alliances et Instituts français assurent la diffusion de la culture française partout dans le monde. Paris, ville mondiale, est le symbole de cette influence.

L'essentiel

L'UE est l'un des pôles majeurs de l'économie mondiale. Produisant le quart des richesses au monde, elle participe au commerce mondial avec son industrie, ses services, son agriculture. Sa puissance diplomatique est encore faible, surtout active dans l'aide au développement des pays les plus pauvres mais son rayonnement culturel est incontournable : continent des Droits de l'homme et de la démocratie, l'UE reste très attractive aussi bien pour les touristes que pour les entreprises ou les étudiants.

La France 6^e puissance mondiale reste influente. Son économie s'appuie sur des firmes transnationales très actives à l'étranger. De même, son poids diplomatique est réel, grâce à sa présence comme membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, à sa force nucléaire et à son armée. Enfin, le rayonnement culturel de la France se maintient grâce à la francophonie, à l'attractivité touristique du pays et à l'influence mondiale de Paris.

TEST

1. J'indique pour chacune des propositions suivantes si elle est vraie ou fausse, puis je corrige les propositions fausses.

- a. L'Europe est la première destination touristique dans le monde.
- b. Les IDE permettent de mesurer l'influence culturelle d'un État.
- c. La France est très engagée dans les opérations de maintien de la paix.
- d. L'UE est un centre majeur du commerce international.
- e. La France est la 3^e puissance économique mondiale.

2. Je classe les mots importants de la leçon.

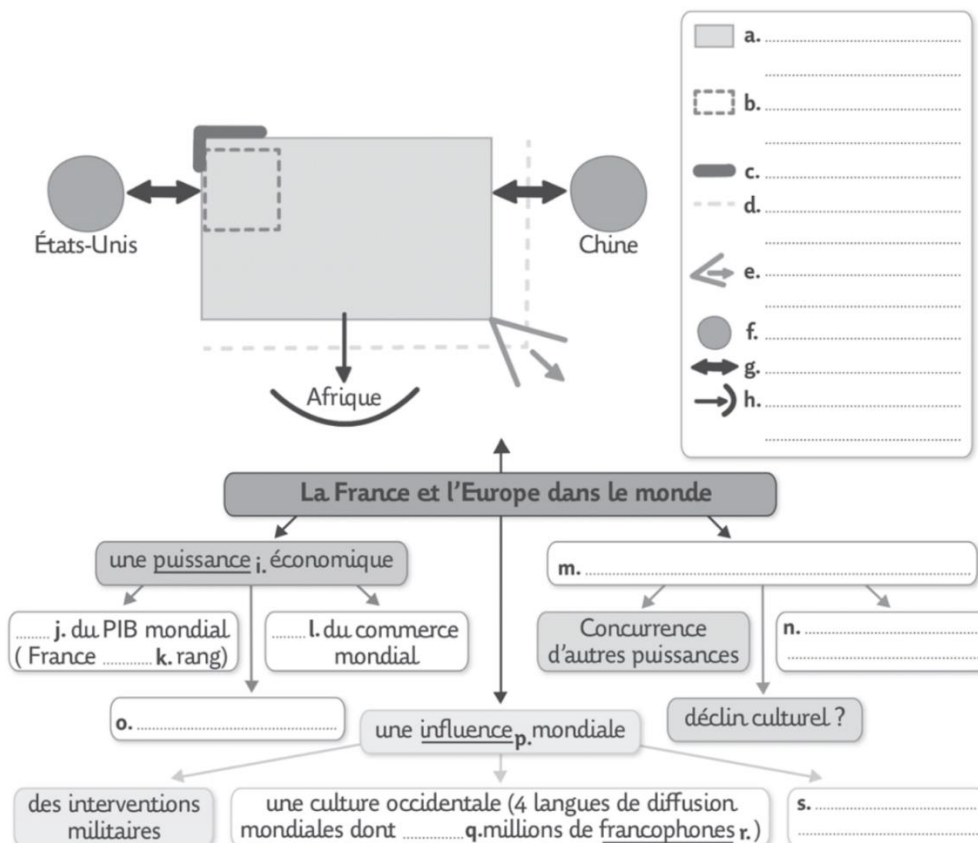
Francophonie / Démocratie / Pôle touristique / Territoires ultramarins / Organisation non-gouvernementale / ZEE / Membre du conseil de sécurité de l'ONU / FTN / IDE / Pôle commercial

Influence culturelle	Influence géopolitique	Influence économique

3. Recopiez et complétez les phrases suivantes en apportant un exemple concret pour chaque idée proposée.

- a) La France a une influence culturelle dans le monde, par exemple...
- b) L'Europe est un territoire qui attire du monde entier, ainsi,...
- c) La France et l'Europe sont de grandes puissances économiques puisque...
- d) L'UE est une puissance incomplète car...

TP 18 La France et l'Europe dans le monde



→ 1. Complétez la légende du schéma avec les expressions suivantes: UE, puissance incomplète – pays candidats – Northern Range – flux commerciaux – France, puissance moyenne – politique européenne de voisinage – zone d'influence privilégiée – pôles concurrents.

→ 2. Attribuez à chaque définition un des termes soulignés sur le schéma :

- : personnes parlant français tous les jours (langue maternelle ou administrative).
- : autorité qu'un État exerce sur le reste du monde.
- : capacité d'un État ou d'une aire régionale à agir sur la scène internationale et à imposer sa volonté aux autres États.